

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE  
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**RAPPORTEUR :** Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du **29 novembre 2012** dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**J'ai signé les décisions et contrats suivants:**

1.	Une convention passée entre la Coopérative de Liaisons des Activités et des Ressources Artistique et la mairie pour l'animation d'un atelier de magie à l'Espace Jeunesse
2.	Une convention passée entre la Coopérative de Liaisons des Activités et des Ressources Artistique et la mairie pour un spectacle de magie dans le cadre de la fête de Noël à l'école Benoit Malon maternel
3.	Une convention passée entre l'association Art et Culture et la mairie pour l'animation d'un atelier de réalisation d'un clip vidéo à l'Espace Jeunesse
4.	Une convention passée entre l'association A.R.C.B.F et la ville pour l'occupation à titre régulier de la salle 1 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
5.	Une convention passée entre l'association Echange et la ville pour l'utilisation des locaux de l'espace André Maigné
6.	Une convention passée entre l'association Secours Catholique et la ville pour l'occupation à titre régulier de la salle 3-4, du bureau associatif 1 et du centre de documentation de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
7.	Une convention passée entre l'association Secours Catholique et la ville pour l'occupation à titre régulier de la salle 5-6 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
8.	Une convention passée entre la ville et la chorale Actaléria pour l'utilisation des locaux de l'espace André Maigné
9.	Une convention passé entre l'association Les Enfants d'Abord et la ville pour l'occupation à titre régulier du bureau associatif A à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative.
10.	Un contrat passé entre la ville et Mme Charlotte Lejeune pour l'animation d'une conférence intitulée « l'Egypte tardive » en faveur des retraités et personnes âgées
11.	Un contrat passé entre le collectif Haut En Couleur et la mairie pour l'organisation d'ateliers artistiques dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque
12.	Un contrat de prestation de service passé entre la mairie et l'association Les Complices de Nina pour l'animation d'un atelier d'arts plastiques dans le cadre de la « Journée des Droits de l'Enfant » au centre de loisirs Charles Péguy
13.	Une convention de prestation de service passée entre la mairie et la société coopérative CLARA pour la mise en place d'ateliers d'éducation à l'image dans les écoles maternelles et élémentaires

14.	Un contrat passé entre la société Paul Larédy et la ville pour assurer la fourniture des colis gourmands destinés aux retraités et personnes âgées
15.	Un contrat passé entre la société Schindler et la ville pour la maintenance de l'ascenseur du centre technique municipal situé boulevard Chastenet de Géry
16.	Une convention passée entre la mairie et l'association Art et Culture pour la mise en place et l'animation d'un atelier « infographie », d'un atelier « customisation » et d'un atelier de « doublage de voix » à l'espace jeunesse
17.	Une convention passée entre la mairie et l'association Art et Culture pour la mise en place et l'animation d'un atelier « tournage et décor (RUSSENKO) » à l'espace jeunesse
18.	Une convention passée entre la mairie et l'association Art et Culture pour la mise en place et l'animation d'un atelier « radio » à l'espace jeunesse
19.	Un contrat passé entre la société ATMI univers monétique et la mairie pour la location temporaire d'un terminal de carte bancaire dans la cadre de RUSSENKO
20.	Une convention de partenariat passée entre l'association « A la découverte de l'âge libre » et la mairie pour deux sessions de sensibilisation à la marche à pied dans le cadre du programme de prévention développé par le PRIF (Prévention Retraites Ile-de-France)
21.	Une convention passée entre l'Œuvre Universitaire du Loiret et la mairie pour l'accueil et le séjour d'enfants en centre de vacances
22.	Une reconduction du contrat d'assistance et d'interventions passé entre la société Ipsilon et la mairie pour le système d'exploitation Macintosh du service communication
23.	Une reconduction du contrat de maintenance passé avec la Société AFI-(Agence Française Informatique) dédié à l'application PELEHAS utilisé par le service logement
24.	Une reconduction du contrat de service dédié au progiciel MARCO-DEMAT (Externalisation de services administratifs) passé avec la société AGYSOFT
25.	Une reconduction du contrat de maintenance dédié au logiciel MARCO (Gestion des marchés publics), passé avec la société AGYSOFT.
26.	Une reconduction du contrat de maintenance dédié aux progiciels CANIS (Gestion des chiens dangereux) et MUNICIPAL (logiciel de traitement de verbalisation et de proximité) passé avec la Société LOGITUD Solutions
27.	Une reconduction du contrat d'assistance téléphonique, de mise à niveau et de dépannage par télémaintenance dédié aux logiciels JVS passé entre la Ville du Kremlin-Bicêtre et la Société JVS-IMPLICIT.
28.	Une reconduction du contrat de maintenance et d'assistance à l'utilisation de progiciels passé entre la mairie et la société CIRIL.
29.	Une reconduction du contrat de service passé entre la société KRONOS SYSTEME et la mairie pour des prestations d'assistance logicielle.
30.	Quatre reconductions de contrats de maintenance et d'assistance passés entre la mairie et la société ARPEGE pour l'utilisation des logiciels ADAGIO, ALTO, REQUIEM, et ACTE WEB par le service Affaires Générales
31.	Une convention passée entre la mairie et l'association France Adot 94 pour l'occupation à titre régulier de la salle 1 et du bureau associatif 2 à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
32.	Une convention passée entre l'association Fraternité Africaine et la mairie pour l'utilisation des locaux de l'espace André Maigné.

33.	Une convention passée entre l'association F.A.L.C et la mairie pour l'occupation à titre régulier de la salle 3-4 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
34.	Une convention passée entre l'association To mix or not to mix et la ville pour le défraiement de l'association pour ses actions menées durant l'année 2012 au Kremlin-Bicêtre
35.	Un contrat passé entre la ville et la société MG Fil Conseil pour une étude d'évolution des systèmes de télécommunications de la ville et assistance au renouvellement des services de télécommunications, fixe, mobile et internet.
36.	Un renouvellement d'un contrat passé par la mairie et la société Ressources consultants finances pour la maintenance et l'assistance du logiciel A2f servant au traitement des données fiscales
37.	Un contrat passé entre la mairie et la société As-tech solutions pour la maintenance et l'aide à l'exploitation de logiciels utilisés par la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine
38.	Un contrat de maintenance et d'assistance passé entre la mairie et la société ARPEGE du logiciel MELODIE utilisé par le service affaire générale
39.	Un contrat passé entre la société OPERIS et la mairie pour la maintenance du logiciel de gestion des dossiers d'application du droit des sols
40.	Un contrat passé entre la société ESRI France et la ville pour la maintenance d'un logiciel urbanisme
41.	Une convention passée entre la ville et le centre commercial OKABE pour un partenariat culturel et une promotion du festival Russenko
42.	Un contrat signé entre la société Arts et Spectacles et la mairie pour une représentation intitulée « Métropolitain Fanfare of Paris » pour l'inauguration de la médiathèque
43.	Une convention signée entre l'association Citoyenneté Active et la mairie pour la mise en place et l'animation d'un stage de zumba à l'espace jeunesse
44.	Un contrat passé entre l'association Les Grandes Personnes et la ville pour l'organisation d'un spectacle intitulé « Lointains voisins » dans le cadre de l'inauguration de la médiathèque l'Echo
45.	Un contrat passé entre la mairie et la société Sage pour la maintenance du logiciel « Sage financements » pour le service finances
46.	Une convention passée entre la mairie et la société Arpège pour un abonnement à la mise à jour oracle permettant le fonctionnement des logiciels Arpège
47.	Une convention passée entre la mairie et l'association Askarone pour la mise en place d'un stage d'initiation à la création textile à l'espace jeunesse
48.	Une convention passée entre la mairie et l'association Main de Maître pour la mise en place et l'animation d'un atelier écriture à l'espace jeunesse
49.	Une convention passée entre l'association Sauce et la mairie pour l'animation d'un atelier danse pop et chorégraphique à l'espace jeunesse
50.	Une convention passée entre l'association Art et Culture et la mairie pour la production d'un petit film sur les vœux 2013 des Kremlinois dans le cadre d'actions « hors les murs »